



LE TRAIL DU TETRAS-LYRE 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à envoyer avant le 16 Septembre 2012)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° tel : N° mobile :

Email :

CLUB : N° DE LICENCE FFA
(copie obligatoire)

SEXE : ☐ Homme - ☐ Femme DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Sans certificat médical ou sans présentation de la licence, pas de dossard

L'inscription sera majorée de 5 € à compter du 16/09/2012.

Je souhaite m'inscrire pour la course suivante :

☐ GRAND PARCOURS 39,3 Kms 20,00 €

☐ PETIT PARCOURS 22,5 Kms 15,00 €

plateau repas accompagnateur ----- x 5,00 € =

ENVOYER VOTRE CHEQUE LIBELLE à L'ORDRE DE :
L'ASSOCIATION BALCON EST DU VERCORS
à l'adresse suivante :
Association BALCON EST DU VERCORS
TRAIL DU TETRAS LYRE
38650 SAINT ANDEOL

Tout concurrent qui s'inscrit, reconnaît avoir pris connaissance du règlement du trail du Tétrás lyre et en accepte les clauses.



REGLEMENT DE LA COURSE

1°) Le retrait des dossards aura lieu au centre TETRAS LYRE 38650 SAINT-ANDEOL

Le samedi 22 septembre 2012 de 7h30 à 8h30 (22,5 km)

Le samedi 22 Septembre 2012 de 7h00 à 8h00 (39,3 km)

Le briefing aura lieu sur la ligne de départ sur la place du village :

Entre 8h30 et 8H35 pour le parcours 39,3 km pour un départ à 8H45

Entre 9h00 et 9h05 pour le parcours 22,5 km pour un départ à 9H15

2°) Les coureurs sont priés d'apporter 4 épingles.

3°) Les coureurs doivent obligatoirement partir avec un porte bidon ou un CAMELBAK et quelques barres énergétiques. Les coureurs sont obligés de suivre les instructions des signaleurs aux carrefours dangereux, ils doivent respecter le parcours et ne pas couper au risque de se perdre. Sur de très courtes distances, les coureurs devront modérer leur allure. Aux ravitaillements, les coureurs doivent donner leur numéro de dossard sous peine de pénalité. Ils doivent spontanément annoncer leur numéro de dossard aux contrôles surprises.

4°) Nous sommes dans un PARC NATUREL REGIONAL, les concurrents doivent respecter scrupuleusement les parcours, sans s'écarter des sentiers balisés. De même, ils veillent à ne laisser aucune trace de leur passage (emballages de ravitaillement usagés,) toute attitude contraire à cet engagement entraînera la disqualification du concurrent.

5°) Sécurité : La sécurité de la course est assurée par un médecin, des secouristes et des agents de sécurité bénévoles. Une équipe de masseurs kinésithérapeutes et de podologues se tiendra à la disposition des participants à l'arrivée des épreuves. La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical (par sa présentation directe ou celle d'une licence). Les coureurs qui abandonnent doivent, dans la mesure du possible, le faire à un des ravitaillements. Nous conseillons fortement aux participants de s'équiper de chaussures « Trail » au vu des fortes descentes de ces courses.

6°) Délais de course : 6h00 pour tous les concurrents.

7°) Signalétique : Flèches au sol, rubalise, panneaux.



8°) Assurances : L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur, les participants doivent être en possession d'une assurance individuelle adaptée à ce genre d'épreuve, les participants doivent fournir un certificat médical (ou une licence FFA), datant de moins d'un an, à la date de l'épreuve mentionnant une 'non contre indication à la pratique de la course à pied'. Les organisateurs sont habilités à mettre hors course tout coureur inapte à continuer la course ou ne respectant pas le règlement. Les épreuves sont ouvertes aux coureurs âgés de 18 ans minimum.

9°) Mauvais temps : les organisateurs pourront modifier le parcours, voire l'annuler.

10°) Arrivée : Douche, kinés, podologue, ravitaillement, plateau repas dans une salle chauffée. Pour les non coureurs, possibilité de plateau repas après la course, inscription préalable auprès de l'association BALCON EST DU VERCORS 06-04-44-03-88 ou par email au traildutetraslyre@gmail.com au tarif de 5€ ou compléter le nombre de repas sur le bulletin d'inscription

11°) Remise des prix : 15H30. Récompenses au scratch et par catégories H, F.

12°) Résultats : Ils seront affichés à l'arrivée et disponibles le lendemain de la course sur le site : traildutetraslyre.e-monsite.com

13°) J'autorise expressément les organisateurs de "Trail du Tétrás Lyre" ainsi que leurs ayant droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au "Trail du Tétrás Lyre", sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires." toute personne ne désirant pas être sur internet ou tout support de communication devra signer une décharge lors de l'inscription.

15°) Le Dimanche 23 avant le départ des trails des ados, une randonnée pédestre guidée est prévue avec les enfants de l'association EYBENS SPORT ADAPTE avec 530 m de dénivelé. 1€ par inscription sera reversé à cette association.

16°) Ce trail s'inscrit dans le challenge des trails du Sud Isère-Endurance SHOP Remise des prix du challenge à Saint Andeol à 16h.

Association
BALCON EST DU VERCORS
Trail du Tétrás Lyre
MAIRIE
38650 SAINT ANDEOL

Téléphone : 06-04-44-03-88
Messagerie :
traildutetraslyre@gmail.com

Site Web : traildutetraslyre.e-monsite.com